



Décision modificative de budget n°1/2023

Délibération n°9/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-522881630-20231018-9-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2023

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 18 octobre 2023

Le dix-huit octobre deux mille vingt-trois, à 14h30, le Conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » s'est tenu à la Maison de la Culture de Bourges, sur convocation de M. le Président envoyée en date du 2 octobre 2023.

Sous la présidence de

- M. Georges Buisson, Président,

Représentants de l'Etat

- Mme Perrine Pierson, Conseillère théâtre, DRAC Centre-Val de Loire ; représentant Mme Sophie Brocas, Préfète de la Région Centre Val de Loire, représentant Mme Christine Diacon, Directrice de la DRAC Centre Val de Loire,
- M. Maurice Barate, Préfet du Cher ; représentant M. Christopher Miles, Directeur général de la création artistique, Ministère de la Culture.

Représentants de la Ville

- M. Yann Galut, Maire,
- M. Yannick Bedin, Maire-adjoint chargé de la culture,
- Mme Sylviane Moraisin, conseillère municipale,
- M. Alexis Luberne, conseiller municipal.

Représentant de la Région

- M. Guillaume Crépin, Conseil Régional Centre-Val de Loire ; représentant M. François Bonneau, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire.

Représentant du Département

- M. Jacques Fleury, Président du Conseil Départemental du Cher,

Personnalités qualifiées

- Mme Colette Puynège, Vice-Présidente,
- M. Dominique Delajot,
- Mme Christine Cheze Dho,
- Mme Delphine Bordat,
- Mme Elisabeth Sanson,
- M. Fabrice Hoeffelin,
- Mme Anne Matheron.

Représentants du personnel

- Mme Sylvie Truelle,
- M. Nicolas Bénard.

Excusés :

- Mme Sophie Brocas, Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
- Mme Christine Diacon, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire,
- M. Christopher Miles, Directeur général de la création artistique, Ministère de la Culture,
- Mme Marina Mousseline, Directrice au Développement éducatif et culturel, Ville de Bourges,
- M. Christophe Bernard, Directeur Général adjoint, Ville de Bourges.

Personnalités invitées :

- Mme Sophie Chestier ; Vice-Présidente en charge de la Culture, des archives et du patrimoine ; Mme Laodice RIGO, chargée de mission théâtre, arts de la rue, cirque, marionnettes ; M. Bonnes, service de coordination interministérielle et de l'appui territorial du Cher ; M. Thierry Valladon, directeur de la culture. M. Olivier Atlan, Directeur, Maison de la Culture de Bourges ; Mme Anne-Sophie Montagné, Directrice adjointe, Maison de la Culture de Bourges et Mme Maëlle Moncelon ; alternante au service comptabilité, Maison de la culture de Bourges.

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Elodie Thétiot est désignée comme secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N°1/2023**Délibération n°9/2023**

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et aux délégations de service public ;
- Vu le code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Centre n°10.006 du 14 janvier 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges ».

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Suite à l'analyse des écarts entre les prévisions et engagements, des ajustements sont nécessaires afin de tenir compte de la réalité des besoins et ce, en raison :

- des recettes de billetterie supérieures aux prévisions,
- de subventions supérieures aux prévisions,
- de produits exceptionnels supérieurs aux prévisions.

L'ensemble des nouvelles propositions budgétaires dont le détail figure dans le document joint en annexe à la présente délibération est présenté ci-après :

	Budget supplémentaire 2023	Propositions nouvelles	Total DM n°1/2023
SECTION EXPLOITATION			
DEPENSES			
Chapitre 011 – Charges à caractère général	2 590 944,43 €	172 000,00 €	2 762 944,43 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	1 941 477,86 €	120 000,00 €	2 061 477,86 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	1 000,00 €		1 000,00 €
Chapitre 66 – Charges financières	1 000,00 €		1 000,00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	1 000,00 €		1 000,00 €
Chapitre 022 - Dépenses imprévues		50 000,00 €	50 000,00 €
			- €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00 €	8 000,00 €	88 000,00 €
RECETTES			
Chapitre 70 – Vente de produits fabriqués, prestations...	827 636,00 €	265 000,00 €	1 092 636,00 €
Chapitre 74 – Subventions	3 658 752,00 €	25 000,00 €	3 683 752,00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante			- €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels		50 000,00 €	50 000,00 €
Chapitre 78 – Reprise sur provisions et dépréciations	21 956,00 €	10 000,00 €	31 956,00 €
Chapitre 79 – Transfert de charges			- €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 817,86 €		10 817,86 €
R002 RESULTAT REPORTE	96 260,43 €		96 260,43 €
Total des dépenses	4 615 422,29 €	350 000,00 €	4 965 422,29 €
Total des recettes	4 615 422,29 €	350 000,00 €	4 965 422,29 €
SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves			- €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés			- €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	19 182,14 €		19 182,14 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	84 411,36 €		84 411,36 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 817,86 €		10 817,86 €
RECETTES			
Chapitre 13 – Subvention d'investissement	80 000,00 €	8 000,00 €	88 000,00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 411,36 €	8 000,00 €	26 411,36 €
R001 RESULTATS CUMULES REPORTEES			- €
Total des dépenses	114 411,36 €	- €	114 411,36 €
Total des recettes	114 411,36 €	- €	114 411,36 €
Total des dépenses Sections Exploitation et Investissement	4 729 833,65 €	350 000,00 €	5 079 833,65 €
Total des recettes Sections Exploitation et Investissement	4 729 833,65 €	350 000,00 €	5 079 833,65 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité et/ou à la majorité :

- D'adopter la décision modificative n°1 du budget 2023 de la Maison de la culture de Bourges.

Votants : 20

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'établissement public de coopération culturelle
« Maison de la Culture de Bourges »


Olivier ATLAN

Elodie THETIOT
Secrétaire de séance



REPUBLIQUE FRANCAISE

	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
--	-------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL EPCC Maison de la Culture de Bourges

M4

Décision modificative n°1/2023

ANNEE 2023

- (1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.
(2) Préciser s'il s'agit du budget primitif ou du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales Modalités de vote du budget II Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes III Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux A1.3 - Etat de la dette - Autres dettes A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1) A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2) B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.3 - Etat des contrats crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.

Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~avec ou~~ sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget ~~primitif ou~~ cumulé - de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 965 422,29	4 869 161,86
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		96 260,43
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 965 422,29	4 965 422,29

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	114 411,36	88 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		26 411,36
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	114 411,36	114 411,36

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 079 833,65	5 079 833,65
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, ils'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitaiton = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 590 944,43	172 000,00	172 000,00	2 762 944,43
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 941 477,86	120 000,00	120 000,00	2 061 477,86
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00			1 000,00
Total des dépenses de gestion courante		4 533 422,29	292 000,00	292 000,00	4 825 422,29
66	Charges financières	1 000,00			1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00			1 000,00
68	Dotations aux provisions (4)				
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés				
022	Dépenses imprévues		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 535 422,29	342 000,00	342 000,00	4 877 422,29
023	Virement à la section d'investissement (6)				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	80 000,00	8 000,00	8 000,00	88 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)				
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		80 000,00	8 000,00	8 000,00	88 000,00
TOTAL		4 615 422,29	350 000,00	350 000,00	4 965 422,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 965 422,29
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuation de charges				
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	827 636,00	265 000,00	265 000,00	1 092 636,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)				
74	Subventions d'exploitation	3 658 752,00	25 000,00	25 000,00	3 683 752,00
75	Autres produits de gestion courante				
Total des recettes de gestion courante		4 486 388,00	290 000,00	290 000,00	4 776 388,00
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels		50 000,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)	21 956,00	10 000,00	10 000,00	31 956,00
79	Transfert de charges				
Total des recettes réelles d'exploitation		4 508 344,00	350 000,00	350 000,00	4 858 344,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	10 817,86			10 817,86
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)				
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 817,86			10 817,86
TOTAL		4 519 161,86	350 000,00	350 000,00	4 869 161,86

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	96 260,43
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 965 422,29
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	-19 078,29	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	------------	---

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée edt, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 762 944,43		2 762 944,43
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 061 477,86		2 061 477,86
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	1 000,00		1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		88 000,00	88 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		4 877 422,29	88 000,00	4 965 422,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 965 422,29
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		10 817,86	10 817,86
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (6)	19 182,14		19 182,14
21	Immobilisations corporelles (6)	84 411,36		84 411,36
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		103 593,50	10 817,86	114 411,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	114 411,36
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	1 092 636,00		1 092 636,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation	3 683 752,00		3 683 752,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	50 000,00	10 817,86	60 817,86
78	Reprises sur amortissements et provisions	31 956,00		31 956,00
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		4 858 344,00	10 817,86	4 869 161,86

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	96 260,43
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 965 422,29
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
Recettes d'investissement - Total				

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	26 411,36
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	26 411,36
---	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM(1)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles	19 182,14			19 182,14
21	Immobilisations corporelles	84 411,36			84 411,36
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des dépenses d'équipement		103 593,50			103 593,50
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation ... (8)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)				
Total des dépenses réelles d'investissement		103 593,50			103 593,50

040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	10 817,86			10 817,86
041	Opérations patrimoniales (6)				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 817,86			10 817,86

TOTAL	114 411,36				114 411,36
--------------	-------------------	--	--	--	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	114 411,36
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM(1)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des opérations d'équipement					
Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves				
106	Réserves (10)				
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissements des immobilisations				
Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)				
Total des recettes réelles d'investissement					

021	Virement de la section de fonctionnement (6)				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	80 000,00	8 000,00	8 000,00	88 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)				
Total des recettes d'ordre d'investissement		80 000,00	8 000,00	8 000,00	88 000,00

TOTAL	80 000,00	8 000,00	8 000,00	88 000,00
--------------	------------------	-----------------	-----------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	26 411,36
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	114 411,36
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

		-103 593,50
--	--	--------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES					A1
Chap/	Libellé (1)	Credits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Credits ouverts après DM
art (1)					
011	DEPENSES A CARACTERE GENERAL	2 590 944,43	172 000,00	172 000,00	2 762 944,43
604	ACHATS D'ETUDES ET PREST SERVICES	1 184 947,34	172 000,00	172 000,00	1 356 947,34
6061	FLUIDES	160 240,20			160 240,20
6063	FOURNITURES ENTRE ET PET. EQP	50 800,00			50 800,00
6064	FOURNITURES ADM	5 000,00			5 000,00
6066	CARBURANT	10 000,00			10 000,00
6068	AUTRES FOURNITURES	128 727,37			128 727,37
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	20 000,00			20 000,00
612	REDEVANCE DE CREDIT-BAIL	15 000,00			15 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	11 000,00			11 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	43 197,35			43 197,35
614	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	1 000,00			1 000,00
6152	TRAV ENTRET. IMMOBILIER				
6155	TRAV ENTRET. MOBILIER				
61551	TRAV ENTRET. MATERIEL ROULANT				
61558	TRAV ENTRET. AUTRES MATERIELS				
6156	MAINTENANCE	171 250,00			171 250,00
6161	PRIMES ASSURANCE MULTIRISQUES	21 000,00			21 000,00
6164	PRIMES ASSURANCE CNP				
6168	AUTRES	8 000,00			8 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES				
618	DIVERS	3 000,00			3 000,00
6225	INDEMN. COMPTABLE ET REGISSEUR	1 300,00			1 300,00
6226	HONORAIRES	38 500,00			38 500,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX				
6228	DIVERS FRAIS ARTISTIQUES ANNEXES				
6231	ANNONCES & INSERTIONS	15 000,00			15 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	55 700,00			55 700,00
6238	DIVERS	2 000,00			2 000,00
624	TRANSPORT BIENS ET PERSONNES	59 074,00			59 074,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	198 962,99			198 962,99
6255	FRAIS DE DEMENAG.	1 500,00			1 500,00
6256	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	35 000,00			35 000,00
6257	RECEPTIONS	15 150,00			15 150,00
6261	AFFRANCH. ET ROUTAGE	27 000,00			27 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	40 000,00			40 000,00
627	SERVICES BANCAIRES	4 000,00			4 000,00
6281	CONCOURS DIVERS	6 000,00			6 000,00
6282	GARDIENNAGE	30 000,00			30 000,00
6283	FRAIS NETTOYAGE DES LOCAUX	21 348,00			21 348,00
6288	AUTRES PREST EXT DIVERSES	88 050,00			88 050,00
63511	TAXE PROFESSIONNELLE				
63512	AUTRES TAXES				
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 500,00			3 500,00
6358	AUTRES DROITS				
637	AUTRES IMPOTS (AUTRES ORGAN)	115 697,18			115 697,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 941 477,86	120 000,00	120 000,00	2 061 477,86
621	PERSONNEL INTERIMAIRE				
6311	TAXES SUR SALAIRES				
6312	TAXE D'APPRENTISSAGE				
6331	VERSEMENT TRANSPORT				
6333	PART EMPLOYEUR A LA FORMATION CONTINUE				
6334	PART EMPLOYEUR A L'EFFORT DE CONSTRUCT				
6411	TRAITEMENT PRINCIPAL	1 936 477,86	120 000,00	120 000,00	2 056 477,86
6412	CONGES PAYES				
6413	PRIMES-GRATIFICATIONS				
6414	INDEMNITES-AVANTAGES DIVERS				
645	CHARGES SOCIALES ET DE PREVOYANCE				
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	5 000,00			5 000,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL				
014 (7)	Atténuation de produits				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00			1 000,00
651	REDEVANCES POUR BREVET				
658	DIVERSES CHARGES GESTION COURANTE	1 000,00			1 000,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	4 533 422,29	292 000,00	292 000,00	4 825 422,29
66	Charges financières (b)	1 000,00			1 000,00
661	INTERETS MORATOIRES	1 000,00			1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00			1 000,00
671	CHARGES EXCEP. SUR OPER. DE L'EXERCICE				
673	TITRES ANNUELS/SUR EXERCICES ANTERIEURS				
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00			1 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)				
687	DOTATIONS PROV RISQUES ET CHARGES EXCE				
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)				
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES				
697	IMPOSITION FORFAITAIRE ANNUELLE				
622	Dépenses imprévues (f)		50 000,00	50 000,00	50 000,00
622	DEPENSES IMPREVUES		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	4 535 422,29	342 000,00	342 000,00	4 877 422,29
023	Virement à la section d'investissement				
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	80 000,00	8 000,00	8 000,00	88 000,00
675	VALEURS COMP. DES ELEM. D'ACTI				
681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	80 000,00	8 000,00	8 000,00	88 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	80 000,00	8 000,00	8 000,00	88 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'ex				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	80 000,00	8 000,00	8 000,00	88 000,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (total des opérations réelles et d'ordre)	4 615 422,29	350 000,00	350 000,00	4 965 422,29
	RESTES A REALISER N-1 (7)				*
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)				*
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				=
					4 965 422,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 rattaché au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 735 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES					A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
013	Atténuation des charges (5)				
6419	REMB SUR REMUNERATION DU PERSONNEL				
6459	REMB SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE				
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	827 636,00	265 000,00	265 000,00	1 092 636,00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	824 576,00	265 000,00	265 000,00	1 089 576,00
707	VENTE DE MARCHANDISES				
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	3 060,00			3 060,00
7083	LOCATIONS DIVERSES				
7084	MISE A DISPOSITIONS.PERS.FACT.				
7087	REMBOURSEMENT DE FRAIS				
73	Produits issus de la fiscalité				
74	Subventions d'exploitation	3 658 752,00	25 000,00	25 000,00	3 683 752,00
741	SUBVENTIONS -VILLE (fonctionnement)	1 214 002,00			1 214 002,00
741	PCA 2022 suite report Covid "Le bruit des loups"	24 021,00			24 021,00
742	SUBVENTION DEPARTEMENT (fonctionnement dont PDAAC)	225 000,00			225 000,00
	PCA 2022 suite report Covid "Le bruit des loups"	6 817,00			6 817,00
743	SUBVENTION REGION (fonctionnement)	261 058,00	-58,00	-58,00	261 000,00
743	PCA 2022 suite report Covid "Le bruit des loups"	4 869,00			4 869,00
744	SUBVENTION ETAT (fonctionnement)	1 453 550,00			1 453 550,00
744	PCA 2022 suite report Covid "Le bruit des loups"	29 215,00			29 215,00
745	SUBVENTIONS AUTRES : CNC, Europa Cinéma, FNCF, FONPEPS, ASP, Fonds Jeune Cinéphile, WE jeunes 15-25 ans...	69 800,00	33 658,00	33 658,00	103 458,00
7481	SUBVENTION SUR PROJETS VILLE : Avec Vous !	15 000,00	-3 000,00	-3 000,00	12 000,00
7482	SUBVENTION SUR PRODUCTION VILLE : productions	42 600,00	-10 600,00	-10 600,00	32 000,00
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : Scène Détournée	50 000,00			50 000,00
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : Scène Détournée (report 2022)	70 000,00			70 000,00
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : accessibilité	5 000,00			5 000,00
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : parcours du spectateur	10 320,00			10 320,00
7484	SUBVENTION SUR PRODUCTION CG : Productions	65 000,00			65 000,00
7485	SUBVENTION DRAC EDUC CULT	42 500,00	5 000,00	5 000,00	47 500,00
	dont option Théâtre lycée A. Fournier : 11 500 €				
	dont option Théâtre lycée J. Moulin : 4 000 €				
	dont option cinéma lycée M. de Navarre : 6 000 €				
	dont Opération Ecole et Cinéma : 7 500 €				
	dont Opération Maternelle et Cinéma : 3100 €				
7486	SUBVENTION SUR PROJET DRAC	30 000,00			30 000,00
746	MECENAT	40 000,00			40 000,00
75	Autres produits de gestion courante				
757	PARTENARIAT				
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE				
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES					
(a) = 013+70+73+74+75		4 486 388,00	290 000,00	290 000,00	4 776 388,00
76	Produits financiers (b)				
77	Produits exceptionnels (c)		50 000,00	50 000,00	50 000,00
7717	DEGREVEMENT D'IMPOTS AUTRES QU'IMPOTS SUR LES BENEFICES				
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION				
773	MDTS ANNULES SUR EXERCICES ANT.		44 500,00	44 500,00	44 500,00
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES				
775	CESSION DES ELEMENTS DE L ACTIF		3 500,00	3 500,00	3 500,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	21 956,00	10 000,00	10 000,00	31 956,00
781	REPRISE SUR PROVISIONS	21 956,00	10 000,00	10 000,00	31 956,00
79	TRANSFERT DE CHARGES				
79	TRANSFERTS DE CHARGES				
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 508 344,00	350 000,00	350 000,00	4 858 344,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	10 817,86			10 817,86
777	QUOTE PART SUB INV VIREE RESULTAT	10 817,86			10 817,86
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 817,86			10 817,86
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)		4 519 161,86	350 000,00	350 000,00	4 869 161,86
RESTES A REALISER N-1 (7)					+
					+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)					96 260,43
2	Reprise de résultat	96260,43			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					4 965 422,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	19 182,14			19 182,14
205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES	19 182,14			19 182,14
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	84 411,36			84 411,36
2135	INST.GENE.AGENC.AMENAG.CONSTR.				
2145	CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI INSTALLATIONS GEN				
2153	INSTALLATIONS SPECIFIQUES TECHNIQUE				
2154	MATERIEL INDUSTRIEL				
216	COLLECTIONS				
21735	Installations générales -agencements - aménagements des cons	84 411,36			84 411,36
2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG.DIV.				
2182	MATERIEL DE TRANSPORT				
2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMAT.				
2184	MOBILIER				
2188	AUTRES				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opération)				
	Total des opérations (5)				
Total des dépenses d'équipement		103 593,50			103 593,50
10	Dotations, fonds divers et réserves				
1068	RESERVES FACULTATIVES				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)				
167	EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE CONDITIONS PARTIC				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières					
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)				
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		103 593,50			103 593,50
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	10 817,86			10 817,86
13914	REPRISE SUR SUBV.D'INVESTISSEMENT COMMUNES	10 817,86			10 817,86
Reprises sur autofinancement antérieur (6)					
Charges transférées					
041	Opérations patrimoniales (7)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 817,86			10 817,86
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		114 411,36			114 411,36
					+
RESTES A REALISER N-1 (8)					
					+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)					
					=
1	DEFICIT REPORTE INVESTISSEMENT				114 411,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) cf.1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
13	Subventions d'investissement				
1314	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT COMMUNES				
16	Emprunts et dettes assimilées				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement					

10	Dotations, fonds divers et réserves				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissements des immobilisations				
Total des recettes financières					

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)				

021	VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION				
------------	--	--	--	--	--

TOTAL DES RECETTES REELLES					
-----------------------------------	--	--	--	--	--

21	IMMO.CORPORELLES				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6)	80 000,00	8 000,00	8 000,00	88 000,00

TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		80 000,00	8 000,00	8 000,00	88 000,00
--	--	-----------	----------	----------	-----------

041	Opérations patrimoniales (7)				
------------	-------------------------------------	--	--	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	80 000,00	8 000,00	8 000,00	88 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	80 000,00	8 000,00	8 000,00	88 000,00

					+
	RESTES A REALISER N-1 (8)				
1	Reprise de résultat	34411,36	-8000		+
	R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				26 411,36
					=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				114 411,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR VOTE (Chapitre)

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la région.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A1.1
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
Auprès des organisme de droit privé					
Caisses de Crédit Agricole					
Caisse des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Epargne/Crédit Foncier					
Dexia Crédit Local					
Société Générale					
BNP					
NATEXIS - Banques Populaires					
Crédit mutuel - CIC					
Organismes d'assurance					
(3)					
Auprès des organisme de droit public					
(3)					
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées) (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM, ...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).

(5) Indiquer le niveau du taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente

Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année;

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES DETTES	A1.3

A1.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices Dettes pour souscription au capital d'une SEM Dettes pour location - ventes Dettes pour location - acquisitions Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.4

A1.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/1/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en(7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL																		
163 Emprunts obligataires																		
163 Emprunts obligataires (Total)																		
...																		
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits																		
1641 Emprunts en euros (8)																		
1643 Emprunts en devises (hors zone €)																		
16441 Opérations afférentes à l'emprunt						(9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus																		
Total des dépôts et cautionnements reçus																		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières																		
168 Autres emprunts et dettes assimilées																		
1681 Autres emprunts																		
1682 Bons à moyen terme négociables																		
1687 Autres dettes																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A1.2 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options).

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES																	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE																	A1.5
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT																	

A1.5 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/1/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (4)	Index (5)	(6) Taux actuariel	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		en(8) intérêts	en capital	
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																		
Total des dépense au c/ 166																		
Refinancement de la dette																		
...																		
...																		
...																		
Total des recettes au c/166																		
Refinancement de la dette																		
...																		
...																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/ 166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
CONTRATS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A1.6
CREDITS DE TRESORERIE	A1.7

A1.6 - ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Annexe I - État des Contrats de Couverture Financiers									
Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option	Charge et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A1.7 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du														
AMORTISSEMENT linéaire pro rata temporis à compter de la date de mise en service du bien.	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : pas de seuil <table><tr><td></td><td>Durée (en année)</td></tr><tr><td>Concession, droits similaires</td><td>1</td></tr><tr><td>Installations spécifiques techniques, générales,</td><td>4</td></tr><tr><td>Matériel de transport</td><td>5</td></tr><tr><td>Matériel de bureau, mobilier, immobilisations reçues</td><td>3</td></tr><tr><td>Constructions</td><td>10</td></tr><tr><td>Immobilisations reçues en affectation autres terrains</td><td>20</td></tr></table>		Durée (en année)	Concession, droits similaires	1	Installations spécifiques techniques, générales,	4	Matériel de transport	5	Matériel de bureau, mobilier, immobilisations reçues	3	Constructions	10	Immobilisations reçues en affectation autres terrains	20	délibération n°21/2011 du 9 novembre 2011
	Durée (en année)															
Concession, droits similaires	1															
Installations spécifiques techniques, générales,	4															
Matériel de transport	5															
Matériel de bureau, mobilier, immobilisations reçues	3															
Constructions	10															
Immobilisations reçues en affectation autres terrains	20															

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à	Durée	Montant des	Provision	Montant
--------	-------	-----------------	-------	-------------	-----------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES ET DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		
10	Reversement de dotations et fonds divers	
13	Remboursement de subventions	
26	Participations et créances rattachées	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	Autres immobilisations financières	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	Dépenses imprévues	

Transferts entre sections = C+ D		
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	
15	Sur provisions pour risques et charges	
10	Sur apports, dotations et réserves	
139	Subv.d'invest. reprises au c/résultat	
.9	Sur provisions pour dépr. d.....	
	Autres opérations	
	Charges transférées (D) = E + F + G	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)	
	Production immobilisée (F)	
	Stocks et en-cours (G)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K		
Ressources propres externes (G)		
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres recettes financières (H)		
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transferts entre sections (J)		
021	Virement de la section d'exploitation (k)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
-------------	---	--

R001	Excédent d'investissement reporté	
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

	Montant
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001
Recette financières	(III) + R001+ R1064 + R1068
Solde des opérations financières	III-(I) (1)
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service.....(1) (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général		013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel et frais assimilés		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
D002 (5)			R002 (5)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif.

Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service.....(1) (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		13	Subventions d'équipement	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		16	Emprunts et dettes assimilées	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
Opérations d'équipement n° ...(1 ligne par opé.)			22	Immobilisations reçues en affectation	
...					
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisation en cours	
13	Subventions d'équipement		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		106	Réserves	
18	Compte de liaison : affectation à ...		18	Compte de liaison : affectation à ...	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues				
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section d'exploitation	
			Total des recettes d'ordre		
D 001 (4)			R 001 (4)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :									
DEPENSES 0					RECETTES 0				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
						- Financement par le tiers			
						- Financement par d'autres tiers			
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
					041	- Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + Recettes nouvelles votées.

IV - ANNEXES															IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS															B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE															B1.2
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET															

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembourse- ments (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	(5)Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
Année	Profil																	
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics																		
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des établissements publics																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pur l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

B1.2 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités						
8018	Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
TOTAL							

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8028	Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.1 C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
TECHNIQUE (2)				
SOCIALE (3)				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/01/2023

AGENTS NON TITULAIRES	Poste	Catégories / Echelon	SECTEUR	Rémunération brute annuelle
Atlan Olivier	Directeur	Groupe 1 / 1	Administratif	98 880
Benard Nicolas	Conseiller technique	Groupe 4 / 7	Technique	41 693
Bourgain-Petit Vanessa	Directrice Technique	Groupe 3 / 5	Technique	52 520
Bouzit Catherine	Directrice du secteur de l'information	Groupe 3 / 7	Administratif	42 421
Chaillou Jonathan	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	27 849
Coursier Alice	Responsable des relations avec le public	Groupe 4 / 1	Administratif	30 856
David Jean-Christophe	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	29 970
Deroziere Olivier	Attaché information/graphiste/webmaster	Groupe 5 / 6	Administratif	30 872
Doppia Nina	Secrétaire Technique	Groupe 6 / 1	Technique	24 290
Dos Santos Paule Christine	Comptable paie	Groupe 5 / 3	Administratif	2 660
Estrade Pascal	Régisseur de scène	Groupe 6 / 7	Technique	39 068
Frelat François	Responsable comptable et social	Groupe 4 / 6	Administratif	39 780
Froeliger Katia	Employée de nettoyage	Groupe 9 / 1	Administratif	22 686
Gérard Antoine	Régisseur Général	Groupe 4 / 1	Technique	36 400
Gheziel Zinedine	Régisseur Principal Lumiere	Groupe 5 / 7	Technique	28 359
Hennard Marie	Attachée aux relations avec le public	Groupe 6 / 2	Administratif	26 504
Joly Carole	Attachée à l'accueil	Groupe 6 / 6	Administratif	28 127
Kasparian Natacha	Hotesse d'accueil	Groupe 9 / 3	Administratif	12 843
Khima Rabbah	Directeur technique	Groupe 3 / 6	Technique	30 000
Le Goff Mariana	Attachée aux relations avec le public	Groupe 6 / 1	Administratif	25 466
Le Mignot Alis	Habilleuse	Groupe 8 / 7	Technique	12 821
Llopis Aldrick	Projectionniste / gardien / caissier	Groupe 7 / 5	Administratif	28 599
Loeuillet Joël	Régisseur de scène	Groupe 6 / 3	Technique	29 972
Matel Audrey	Secrétaire générale	Groupe 3 / 4	Administratif	48 447
Massoulier Bertrand	Caissier/Gardien/Standardiste/Opérateur projectionniste	Groupe 7 / 1	Administratif	24 227
Moncelon Maëlle	Alternante en comptabilité		Administratif	11 080
Montagné Anne-Sophie	Directrice adjointe	Groupe 2 / 3	Administratif	57 772
Piederriere Benoît	Responsable du cinéma	Groupe 4 / 3	Technique	34 572
Pineaud Alexia	Responsable de la billetterie	Groupe 8 / 7	Administratif	31 233
Poncet Gaëlle	Collaboratrice de direction, chargée du mécénat	Groupe 4 / 2	Administratif	34 703
Roudaut Laura	Régisseur lumiere	Groupe 6 / 1	Technique	28 309
Truelle Sylvie	Responsable du pôle accueil	Groupe 4 / 5	Administratif	36 995
Vallard Stéphane	Technicien réseaux et bâtiment	Groupe 6 / 6	Administratif	26 522
TOTAL GENERAL				1 037 648

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière					

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

D - ARRETE - SIGNATURES

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

25 OCT. 2023



Présenté par le président du Conseil d'administration,
A Bourges, le 18 octobre 2023

Le président de séance

Délibéré par le Conseil d'Administration,
A Bourges, le 18 octobre 2023

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Pour **20**

Contre **0**

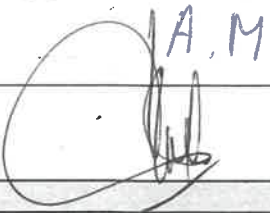
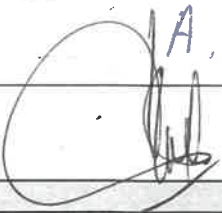
Abstentions **0**

Date de convocation : le 2 octobre 2023

GEORGES BUISSON

Les membres du conseil d'administration

Qualité	Pouvoir	Signature
Représentant de l'Etat		
Christine DIACON	DRAC Centre Val-de-Loire	Perrine PIERSON
Sophie BROCAS	Préfète de la région Centre Val de Loire	Perrine PIERSON
Maurice BARATE	Préfet du Cher	
Christopher MILES	DGCA	Maurice BARATE
Représentant de la Ville		
Yann GALUT	Maire	
Yannick BEDIN	Maire adjoint	
Alexis LUBERNE	Conseiller municipal	
Sylviane MORAISIN	Conseillère municipale	
Représentant de la Région		
Guillaume CREPIN		
Représentant Département		
Jacques FLEURY	Président	
Personnalités qualifiées		
Elisabeth SANSON	Personnalité qualifiée DÉPARTEMENT	
Fabrice HOEFFELIN	Personnalité qualifiée	

Georges BUISSON	Ville, président de l'EPCC		
Colette PUYNEGE	Ville, vice-présidente de l'EPCC		
Delphine BORDAT	DRAC		
Dominique DELAJOT	DEPARTEMENT		
Anne MATHERON	DRAC		
Christine Cheze-DHO	Région		
Représentants du personnel			
Sylvie TRUELLE			
Nicolas BENARD			

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Bourges, le

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

25 OCT. 2023

